



HAL
open science

L'Écologie partout, les écologistes ailleurs

Chloé Alexandre, Esther Hathaway, Simon Persico

► **To cite this version:**

Chloé Alexandre, Esther Hathaway, Simon Persico. L'Écologie partout, les écologistes ailleurs. Vincent Tiberj; Kevin Brookes; Amaïa Courty; Anja Durovic; Tristan Haute; Romain Mespoulet; Simon Persico; Max-Valentin Robert. Citoyens et partis après 2022 : éloignement, fragmentation, PUF, pp.117-132, 2024, 978-2-13-086702-9. hal-04747746

HAL Id: hal-04747746

<https://hal.science/hal-04747746v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alexandre, C., Hathaway, E. & Persico, S. « L'écologie partout, les écologistes ailleurs ». Dans Vincent Tiberj *et al.* (dirs.), *Citoyens et partis après 2022*. Puf, 2024, p. 117-132.

L'écologie partout, les écologistes ailleurs

Dans Vincent Tiberj *et al.* (dirs.), *Citoyens et partis après 2022*. Puf, 2024, p. 117-132.

Résumé :

Ce chapitre tente d'expliquer le rendez-vous manqué de l'écologie lors des présidentielles françaises de 2022, en s'intéressant d'abord aux dynamiques de l'opinion publique et des médias. Il étudie ensuite la place accordée à l'environnement dans les programmes présidentiels et les positions des différents candidats, avant de s'intéresser aux conséquences électorales limitées de ces changements d'agenda.

This chapter explores the factors that led to the environment's missed opportunity during the 2022 French presidential elections. It begins by examining the role of public opinion and media before addressing the role accorded to the environment in the manifestos of the main presidential candidates. It concludes by looking at the limited electoral consequences of changes in political agendas.

Mots clés :

Élections françaises, Écologie, Écologistes, Partis politiques
French elections, Environment, Environmentalists, Political parties

Auteurs :

Chloé Alexandre, Sciences Po Grenoble, UGA, Pacte
Esther Hathaway, Sciences Po Grenoble, UGA, Pacte
Simon Persico, Sciences Po Grenoble, UGA, Pacte

Introduction

Alors que les manifestations de la dégradation rapide et durable des conditions d'habitabilité sur Terre se multiplient, la séquence électorale de 2022 a quelque chose de paradoxal. Elle est marquée par un décalage prononcé entre, d'un côté, la conscience de la gravité de la crise environnementale, désormais largement partagée dans l'opinion et le débat publics ; et, de l'autre, l'influence limitée des enjeux environnementaux et des forces politiques qui les portent sur la nature de la campagne et les résultats de l'élection.

Que l'environnement soit aussi haut à l'agenda à la veille d'une élection présidentielle est sans précédent, sans être une surprise. Le quinquennat Macron fut marqué par plusieurs événements contribuant à rendre plus saillants les enjeux écologiques. Si la campagne de 2017 avait été peu disert sur ces questions, le président a démarré son mandat en se positionnant comme un champion du climat : une réponse au retrait des États-Unis de l'accord de Paris¹, incarnée dans la création du Haut Conseil pour le climat en 2018 et du Conseil de défense écologique en 2019. Pourtant, malgré ce volontarisme symbolique, l'exécutif et sa majorité ont vite été critiqués pour le décalage entre la parole et les actes. Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, a fini par démissionner du gouvernement à peine plus d'un an après sa prise de fonction, et scientifiques comme organisations environnementales ont reproché les échecs sur l'interdiction du glyphosate, la régulation ambitieuse des vols internes, ou encore le détricotage des propositions issues de la Convention citoyenne pour le climat². En l'espace de cinq ans, quatre ministres et autant de COP se sont succédé sans tournant de politique publique majeur.

Dans la même période, la société civile mobilisée autour des questions environnementales et écologiques a connu une nouvelle phase de développement. En France en 2018 et 2019, des marches ont mobilisé largement, menant de nombreux jeunes à entrer en politique ou dans le lobbying citoyen (De Moor *et al.*, 2020). Les moyens d'action se sont diversifiés, comme en témoigne la condamnation de l'État pour inaction climatique par la justice dans le cadre de « l'Affaire du siècle », à la suite d'une pétition qui avait recueilli plus de 2 millions de signataires. Le coup d'arrêt à ces mobilisations qu'a constitué la crise du Covid-19 n'a pas empêché un regain des mobilisations sous la forme d'actions coup de poing, *die-ins* ou de blocages.

Enfin, dans le champ partisan et électoral, chaque scrutin intermédiaire entre 2017 et 2022 a souligné le potentiel de l'écologie politique telle qu'elle s'est organisée en France depuis 1984 autour du parti des Verts puis d'EELV, qui incarnent historiquement l'ambition de porter l'enjeu environnemental et les valeurs postmatérialistes dans la compétition électorale (Boy, 1994 ; Haute, 2016). Lors des élections européennes de 2019, EELV fait la deuxième meilleure performance de son histoire dans un contexte d'effondrement du PS, obtenant plus de 13 % des suffrages et 67 députés européens ; et le succès des listes EELV dans une centaine de communes et une dizaine de grandes villes lors des élections municipales de 2020 a constitué un phénomène inédit³ face à une séquence marquée par le Covid-19 et l'abstention.

¹ On se souvient de son appel à « *Make the Planet Great Again* », lors du *One Planet Summit* en juin 2017.

² Cette innovation démocratique, proposée par Emmanuel Macron à la suite du mouvement des Gilets Jaunes pour réfléchir aux mesures à prendre en matière de transition écologique en tenant compte des inégalités sociales, a abouti à l'abandon ou à la réécriture d'une grande majorité des propositions, notamment les plus structurantes et transformatrices. Voir : Selma TILIKETE, « Une participation entre technique et politique. Typologie des mesures de la Convention citoyenne pour le climat », *Participations*, vol. 34, n° 3, De Boeck Supérieur, 2022..

³ Seules deux grandes municipalités avaient été dirigées par des écologistes dans le passé : Montreuil, entre 2008 et 2014, et Grenoble depuis 2014.

Bien que ces résultats s'expliquent partiellement par le fait qu'il s'agissait d'élections de second ordre, bénéficiant aux petites formations au détriment des grands partis, ils ont ouvert une fenêtre d'opportunité qui aurait pu permettre aux enjeux environnementaux de jouer un rôle structurant dans la séquence électorale de 2022. Néanmoins, cette fenêtre s'est vite refermée. Concurrencé par d'autres enjeux politiques ainsi que la poussée de l'extrême droite, l'écologie n'a pas réussi à s'imposer comme un thème structurant de la campagne. De même, le parti traditionnel de l'écologie, concurrencé au sein du pôle de la gauche écologiste par la campagne de Jean-Luc Mélenchon et LFI, n'a pas réussi à s'imposer comme une force motrice de la campagne, et le faible score du candidat EELV (4,6 %) est unanimement considéré comme un échec.

Tout au plus a-t-on observé une clarification des lignes des partis en lice dont l'environnement n'est pas l'enjeu central. Se sont ainsi affirmés le climatoscepticisme de l'extrême droite, le techno-optimisme productiviste au centre et à droite⁴, et la critique des modèles industriels de production et de consommation à gauche. Ces évolutions sont notables dans le cas de LFI, qui illustre l'alignement croissant des enjeux sociaux et environnementaux. LFI est d'ailleurs arrivée en troisième place du premier tour avec presque 22 % des votes, parvenant à rallier le soutien d'électeurs préoccupés par l'environnement. Sa réussite interroge la capacité d'EELV, parti historique de l'écologie, à s'affirmer lors de l'élection présidentielle alors que d'autres partis intègrent désormais cette dimension à leur programme, sans pour autant que les questions environnementales déterminent l'issue de ce scrutin clef.

Ce chapitre tente d'expliquer ce rendez-vous manqué, en s'intéressant d'abord aux dynamiques de l'opinion publique et des médias. Il étudie ensuite la place accordée à l'environnement dans les programmes présidentiels et les positions des différents candidats, avant de s'intéresser aux conséquences électorales limitées de ces changements d'agenda.

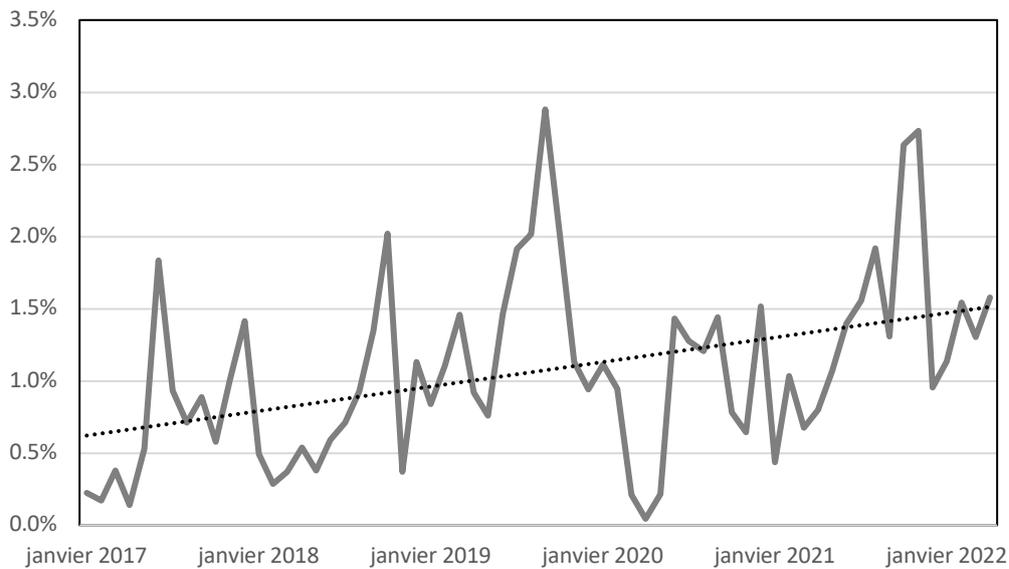
Les attentes de plus en plus vives de l'opinion publique dans un contexte de visibilité médiatique accrue

Les questions environnementales sont censées susciter un plus grand intérêt médiatique en période électorale quand elles sont traitées sous un angle politique autour des positions et des oppositions des candidats (Brossard, Shanahan, et McComas, 2004). Cela devrait être d'autant plus vrai en 2022, dans la mesure où la place de ces questions à l'agenda était poussée par une demande de la société civile et la survenue d'événements extérieurs. Mais la compétition entre différents enjeux pour l'agenda est rude : l'invasion de l'Ukraine par la Russie début 2022 a donné la priorité aux questions internationales dans les médias.

Il serait pourtant faux de dire que les questions environnementales ont été évincées de la campagne 2022. La part des publications de presse écrite traitant d'écologie est même en hausse par rapport aux séquences électorales précédentes (cf. Fig. 14), tout comme au sein des journaux télévisés où les mentions du changement climatique ont été légèrement plus fréquentes en 2022 qu'en 2017 (cf. Fig. 15).

⁴ L'écologie étant surtout apparue dans la campagne d'entredeux-tours d'Emmanuel Macron.

Figure 2. Attention accordée au climat dans les journaux télévisés, janvier 2017-janvier 2022 (%)



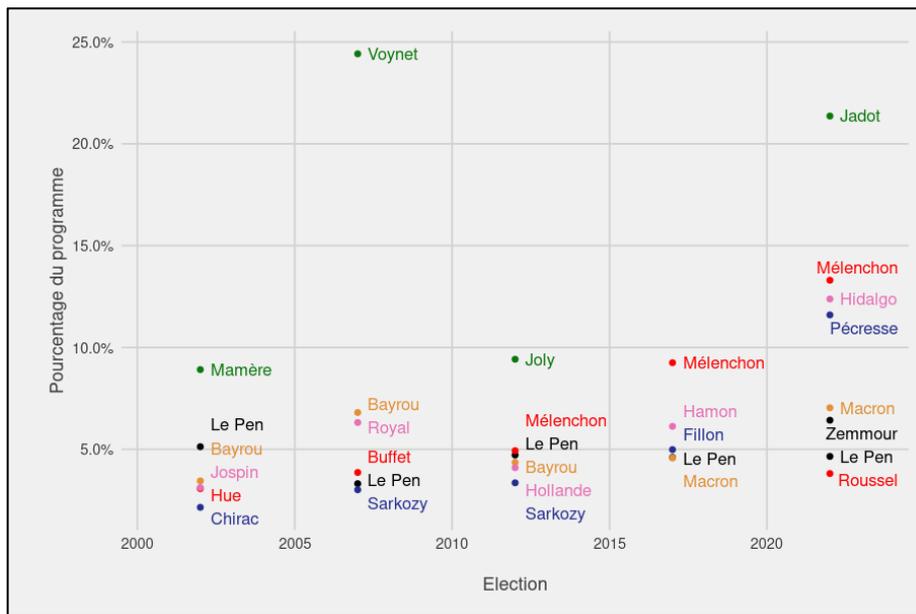
Source : Observatoire des journaux télévisés : Présence des termes relatifs au dérèglement climatique dans les titres d'émissions de TF1, France 2 et France 3

Les programmes politiques, entre généralisation et propositions évasives

Du côté de l'offre politique, la présence de l'enjeu environnemental s'est généralisée dans les programmes en 2022, dont ceux des candidats issus des familles politiques qui ne priorisaient pas les principes de l'écologie politique tels qu'ils ont été affirmés au cours du XX^e siècle. Cette tendance à récupérer des enjeux environnementaux n'est pas nouvelle ; cependant, le niveau moyen d'attention s'est considérablement élevé en 2022, alors même que les niveaux d'attention très bas laissaient jadis le champ relativement libre aux Verts. Le candidat EELV reste le premier à investir ce thème en 2022 (22 % d'attention), mais il est rattrapé par les autres candidats de gauche désormais soucieux de l'enjeu écologique (Hidalgo, 12 % ; Mélenchon 14 %) et aussi par la droite traditionnelle (Pécresse, 11 %) (cf. Fig. 16). Même Éric Zemmour et Marine Le Pen – candidats d'extrême droite, qui longtemps oscillaient entre le déni et le désintérêt face au changement climatique – ont élaboré des promesses électorales autour de l'écologie et des objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre.

Pour autant, l'enjeu environnemental recouvre une diversité de sous dimensions, et toutes n'ont pas été investies avec même intensité. Une analyse qualitative des programmes environnementaux énoncés par les candidats permet d'identifier trois catégories principales. D'abord, le sous-thème de la « protection environnementale » se retrouve dans presque tous les programmes des candidats (à l'exception de celui de Marine Le Pen). Un deuxième sous-thème est celui de la décarbonation de l'économie française. Dans les deux cas, le langage mobilisé autour des enjeux reste fidèle aux idéologies partisanes respectives : depuis l'interprétation en termes de « combat du vivant » jusqu'au « protectionnisme territorial » ; que ce soit par pragmatisme face à la hausse des prix de l'énergie et dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émissions, ou par conviction politique.

Figure 3. Saillance des enjeux relatifs à l'environnement ou à l'énergie dans les programmes des candidats



Source : [Poliverse](https://www.poliverse.com/), Comparative Agendas Project

Mais c'est la question de la production électrique qui a dominé l'ensemble des programmes environnementaux, et c'est celle qui a occasionné le plus de désaccord entre les candidats. D'un côté, Anne Hidalgo, Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon ont insisté sur la possibilité de s'engager vers 100 % d'énergies renouvelables, citant des solutions telles que la biomasse et le photovoltaïque (Jadot) ou bien la géothermie et les énergies maritimes (Mélenchon). Ces derniers, avec Emmanuel Macron, ont également fait la promotion des éoliennes, pendant que les candidats de droite se sont positionnés résolument contre le développement de ces énergies intermittentes qu'ils accusent d'abîmer les paysages.

Le nucléaire a aussi été central, et une majorité des candidats se sont engagés à une relance du programme de construction de nouveaux réacteurs. Pour Emmanuel Macron, il s'agissait d'un revirement par rapport à 2017, tandis que la droite et l'extrême droite prolongent ce qui a toujours été leur position (Brouard *et al.*, 2013). Du côté de la gauche, il n'y a pas de consensus à propos de cette technologie. Le PC, qui avait entamé une évolution sur la question, a retrouvé à travers le programme de Fabien Roussel une position très nucléophile qui se prolongera par la suite. Anne Hidalgo a identifié le nucléaire comme « énergie de transition » qui participerait à une sortie progressive après 2050. Yannick Jadot s'est placé dans la continuité de sa famille politique, qui s'est construite, comme la totalité des partis verts en Europe, sur l'opposition à cette énergie (Kitschelt, 1989). Enfin, Jean-Luc Mélenchon s'est également prononcé en faveur d'une sortie du nucléaire, même s'il s'est déclaré ouvert à l'idée d'un référendum sur le sujet au cours de la campagne.

Face à cette inflation des propositions environnementales dans les programmes présidentiels, peut-on en déduire que le parti des écologistes est désormais dépossédé de son enjeu principal ? L'évaluation est mitigée. D'un côté, les mentions de propositions en lien avec l'écologie se trouvent désormais dans tous programmes. Pourtant, il leur manque régulièrement une démarche spécifique et les moyens pour parvenir à leurs objectifs énoncés. C'est notamment le cas des candidats de la droite, pour qui la transition écologique s'oppose à leur héritage politique. Pour concilier la contradiction entre les attentes de l'électorat potentiel et celles de leur électorat confirmé, les candidats ont donc opté pour une stratégie

Alexandre, C., Hathaway, E. & Persico, S. « L'écologie partout, les écologistes ailleurs ». Dans Vincent Tiberj *et al.* (dirs.), *Citoyens et partis après 2022*. Puf, 2024, p. 117-132.

discursive qui repose sur des promesses vagues et des termes flous. Le résultat : une apparence d'attention écologique tout en esquivant des obligations sous forme de promesses claires. Ce brouillage des enjeux (Rovny, 2012) a ainsi fourni aux candidats une opportunité de participer au discours environnemental sans devoir désavouer ni leurs réelles priorités politiques ni leurs électeurs privilégiés.

À gauche de l'échiquier politique, l'écologie s'est ancrée plus solidement dans les programmes de partis à la culture politique historiquement productiviste. Cela a été le cas des candidatures d'Anne Hidalgo et Jean-Luc Mélenchon, qui ont aussi été les seuls candidats à articuler les liens entre la crise écologique et les inégalités sociales, thème très présent lors des marches pour le climat et dans le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Mélenchon en particulier a accordé au changement climatique une place pivot dans l'argumentation de son programme, avec des positions clairement tranchées (Chazel et Dain, 2023). Ce faisant, il a sérieusement concurrencé le candidat vert, contribuant à des divisions, des défections et des ralliements au sein des écologistes.

L'environnement dans les urnes

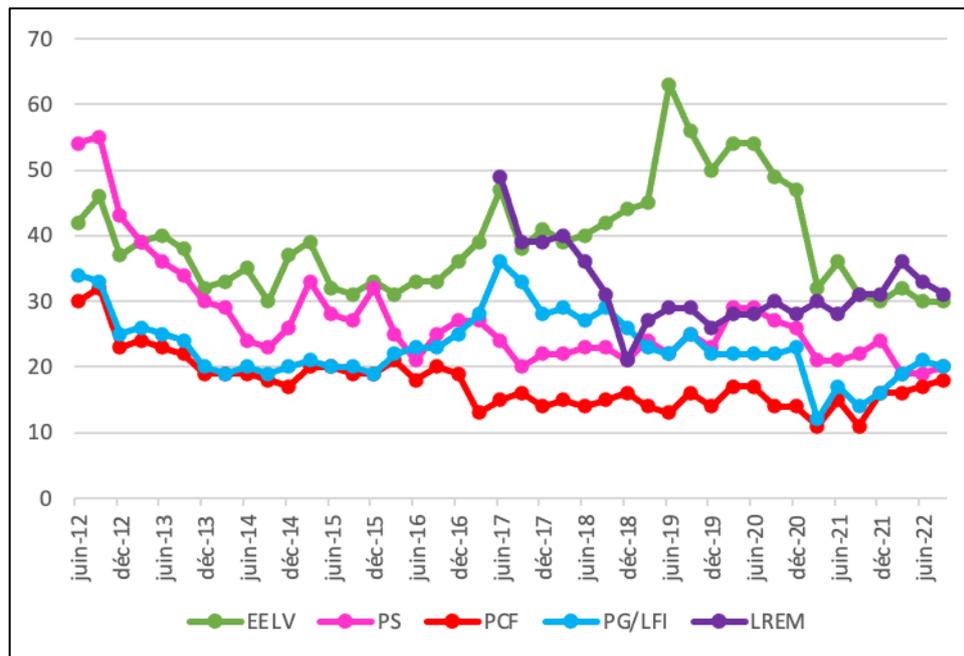
Les écologistes historiques ont longtemps bénéficié d'une relative popularité comparée à leurs concurrents, étant les seuls à disposer d'un soutien croissant sur la dernière décennie, y compris hors période électorale nationale (cf. Fig. 17). Sur la séquence 2018-2019, EELV domine de plus de 20 points les autres partis de gauche en ce qui concerne les opinions positives et a obtenu le soutien d'une majorité absolue de Français en 2019 et 2020. Entre 2020 et 2022 le niveau de soutien est retombé à 30 % environ d'opinions favorables, retrouvant un étiage bas de la période depuis 2012. EELV fait ainsi jeu égal avec le parti présidentiel, 10 points devant les socialistes, et 10 à 15 points devant les communistes et LFI.

Comment expliquer un tel niveau ? Plus qu'un soutien, il faut principalement l'entendre comme une capacité à ne pas susciter de rejet trop fort. Les écologistes conservent une réputation positive auprès des Français qui ne comptent pas parmi leur électorat potentiel – contrairement, par exemple, à LFI, dont la cote de popularité souffre de son discours polarisant. Cela peut se comprendre par les résultats d'une enquête d'intentions de vote, dans le cadre d'un hypothétique scrutin au jugement majoritaire⁷ qui demandait aux participants d'évaluer tous les candidats en lice à l'aide de mentions plus ou moins positives afin de faire émerger le candidat le plus consensuel (celui ayant récolté le moins de mentions négatives⁸). Yannick Jadot, le candidat écologiste, arrivait alors en tête de la gauche en recueillait 23 % d'avis positifs et surtout seulement 36 % de rejet absolu. Mélenchon performait moins bien, avec 21 % de soutien potentiel et un record de 53 % de rejet absolu.

⁷ Sondage Opinionway pour Mieux voter, « Étude sur le jugement majoritaire », décembre 2021.

⁸ Contrairement au scrutin majoritaire à deux tours en vigueur pour l'élection présidentielle qui demande d'exprimer une seule préférence parmi tous les candidats, ce qui fait émerger le candidat qui a rallié le plus de partisans directs peu importe l'opinion des opposants.

Figure 3. Evolution des opinions positives à l'égard des partis politiques français



Source : Baromètre politique Figaro Magazine Kantar Sofres

Cependant, et malgré la popularité relative du parti EELV et la priorité accordée à l'enjeu environnemental par les Français, convertir ces avantages en soutien électoral s'est avéré compliqué, comme en atteste le faible score d'EELV (4,6 %)¹. L'enquête post-électorale FES2022 nous apprend ainsi que Yannick Jadot n'est considéré comme le meilleur candidat sur l'environnement que par 35 % des Français, et 49 % des plus concernés par l'environnement. Par conséquent, le segment de la population le plus sensible à l'enjeu environnemental² ne l'a soutenu qu'à 10 %, alors que 38 % d'entre eux se sont tournés vers Jean-Luc Mélenchon. Ces résultats s'expliquent partiellement par la nature du scrutin présidentiel de 2022, longuement décrite dans cet ouvrage. La concentration de la compétition autour de trois blocs éloignés les uns des autres a pu susciter des comportements de vote stratégiques, y compris dans les derniers moments de la campagne chez certains électeurs écologistes et/ou de gauche⁹.

De nouveau, cet échec électoral questionne sur la capacité du parti EELV à capitaliser sur son enjeu prédominant. Pour bénéficier du « vote sur enjeu » (Lefevre, Tresch, et Walgrave 2015), l'environnement doit être suffisamment saillant pour les électeurs au moment de prendre leur décision. Sur ce point, EELV peut être rassuré. Néanmoins, faudrait-il encore qu'il soit spontanément associé à cet enjeu aux yeux des électeurs, apparaissant comme le plus légitime et capable de le prendre en charge. Sur ce point, EELV semble perdre son avantage. Ainsi, la hausse en dents de scie de la saillance de l'environnement depuis plusieurs années ne bénéficie Sa propriété de l'enjeu est donc contestée, et le candidat EELV n'est plus incontournable face à la concurrence croissante de partis de gauche à l'héritage productiviste mais désormais convertis.

La difficulté d'EELV à conserver son monopole de l'écologie est aussi évoquée par l'incapacité de son candidat à capitaliser sur la dynamique du mouvement climat. Lors d'une étude menée en 2019 sur

⁹ Voir le chap. 13 sur la gauche dans ce même ouvrage.

Alexandre, C., Hathaway, E. & Persico, S. « L'écologie partout, les écologistes ailleurs ». Dans Vincent Tiberj *et al.* (dirs.), *Citoyens et partis après 2022*. Puf, 2024, p. 117-132.

les probabilités de votes futurs¹⁰ parmi les soutiens du mouvement climat, un tiers des répondants ne montraient aucune affiliation politique précise (Alexandre *et al.*, 2021). Parmi les deux tiers restants, seuls 11 % apparaissent comme des soutiens indéfectibles d'EELV. D'autres envisageaient plutôt une alliance avec LREM (11 %), la formation d'une union de la gauche avec le PS et LFI (17 %), ou encore un soutien exclusif à LFI (11 %). Un dernier pôle, plus radical et alternatif, attirait essentiellement l'extrême gauche et le vote blanc à 12 %. En prime, 10 % de la population du mouvement climat envisageait l'abstention¹¹.

Les citoyens les plus mobilisés sur les questions environnementales sont donc, comme le reste de la gauche, tiraillés entre diverses orientations. Outre l'importance qu'ils accordent à l'écologie, ces derniers prennent certainement en considération les désaccords sur les mesures à prendre en conséquence, impliquant des visions différentes des liens entre l'environnement et les autres enjeux au cœur du débat politique. Par ailleurs, le manque de position claire d'EELV face à d'autres enjeux et stratégies a suscité des débats en interne, et a contribué à noyer son message au cours de la campagne. C'est le cas des divisions autour de la place laissée aux questions féministes, antiracistes ou plus largement favorables à l'émancipation individuelle, qui ont polarisé la campagne de désignation du candidat EELV dès l'été 2021. C'est aussi le cas de l'équilibre à trouver entre des modes d'actions protestataires et l'acceptation du jeu des institutions. C'est enfin le cas du rapport aux autres forces du spectre politique, que l'on pense au parti présidentiel ou, surtout, aux autres partis de gauche, même si la création de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) a tranché cette question... temporairement.

¹⁰ Des probabilités à attribuer entre 0 et 10, pour chaque candidature, non nominatives mais comme «représentants de x parti ».

¹¹ Pour le descriptif socio-démographique et les préférences politiques de ces différents pôles, voir la section 5 « l'espace des possibles électoraux » du rapport d'enquête (Alexandre *et al.*, 2021).